



## FORMATION DE FORMATEUR NATIONAL

Voile légère et croisière  
**26 au 29 Novembre 2018**

### STAGE EN DEMI-PENSION : 16 places maximum

**OBJECTIF :** Formation initiale de Formateur National FFVoile

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- **Etre à jour de sa licence FF Voile 2018.**
- Etre titulaire de la qualification de Formateur Régional en cours de validité
- Avis motivé de la ligue ou de la FFVoile
- Règlement de votre participation aux frais.  
**430 € Frais pédagogiques et demi-pension**  
*+15 € pour les documents pédagogiques (guide du moniteur, planchette tuteur, livret...)*

**DATES ET HORAIRES :** Du lundi 26 novembre à 14h00 au jeudi 29 novembre à 18h00.  
Lieu : CREPS des Pays de la Loire, NANTES  
Pilotage du stage : Vincent Le DUAULT

Fiche d'inscription à retourner au plus tard pour le **15 novembre 2018** à :

Ligue de Voile des Pays de la Loire  
44 rue Romain Rolland - BP 90312  
44103 NANTES Cedex 4  
Tel : 02 40 58 61 25 / Fax : 02 40 58 61 23  
Numéro de déclaration d'activité de formation professionnelle : 524406466

**Pour faciliter les échanges de documents, prévoir un ordinateur portable ou à défaut une clé USB.**

|   |
|---|
| <b>Renseignements complémentaires :</b> Vincent Le DUAULT 06.23.12.47.35<br>E-mail : <a href="mailto:vincent.leduault@gmail.com">vincent.leduault@gmail.com</a> |
|---|

**Renseignements hébergements :**

CREPS des Pays de la Loire 4 Place Gabriel Trarieux, 44300 Nantes  
Téléphone : 02 28 23 69 23  
mail : [accueil@creps-pdl.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-pdl.sports.gouv.fr)  
Les tarifs de l'hébergement  
la nuitée est à 27.5€, la demi pension est à 35.70€ sans le repas du midi inclus dans la formation  
reservation obligatoire – possibilité Apart Hotel voir avec l'accueil



## FORMATION DE FORMATEUR NATIONAL INITIALE

### Voile légère et croisière

26 au 29 Novembre 2018

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Pièces à joindre au bulletin d'inscription:

**Chèque de 445€** à l'ordre de la Ligue de Voile des Pays de la Loire. (Obligatoire pour l'inscription)

Le Candidat :

**NOM :**

**PRENOM :**

**N° LICENCE :**

**TEL :**

**E-mail :**

Signature du candidat :

#### Mentions Obligatoires

**CLUB ou employeur :**

**N° SIRET :**

**N° ICOM**

*(d'adhérent Uniformation)*

**ADRESSE de facturation :**

**CODE POSTAL :**

**VILLE :**

Demandeur mandaté : Nom-Prénom : .....Fonction : .....

Fait à : ....., le .....

Signature, valant règlement des frais pédagogiques.



#### **Rappel Administratif**

En cas de désistement (hors cas de force majeure) intervenant dans le mois précédent l'action, un forfait incompressible de 30 % du total des frais sera retenu. Ce montant s'élèvera à 50% si le désistement intervient dans les sept jours précédant l'action de formation. Au démarrage de la formation, la totalité des frais sera retenue.

#### **Rappel des conditions de prise en charge financière**

Les frais pédagogiques de la formation peuvent être financés par un OPCA pour les salariés des clubs qui cotisent à la formation professionnelle.

Pour les salariés des structures municipales ou d'Etat et les clubs employeurs qui ne cotisent pas au titre de la formation professionnelle, l'ensemble des frais restent à leur charge ; en visant la présente fiche d'inscription, ces structures acceptent le coût de la participation de leur salarié dans les conditions fixées ci-dessus.

#### **Frais annexes (hébergement, restauration)**

L'employeur qui cotise au titre de la formation professionnelle pourra demander la prise en charge des frais annexes qui lui seront facturés en s'adressant directement à l'OPCA auprès duquel il verse sa contribution.